

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

La mairie de Guéret - Esplanade François Mitterrand, 23 000 Guéret, représentée par Madame Marie-Françoise FOURNIER, Maire de Guéret.

L'E.H.P.A.D. Anna Quinquaud - 4 rue François Tanguy-Prigent 23000 Guéret représenté par Madame Dominique GRAND, directrice du Centre Hospitalier de guéret.

Objet : Conférences – ateliers à l'E.H.P.A.D.

Lieu : Résidence Anna Quinquaud - 4 rue Tanguy Prigent 23000 Guéret

Dates :

- Le 11 octobre 2022 de 14H à 16H sur la thématique de la Creuse gallo-romaine

Conditions particulières :

Le service des publics du musée :

- assure une présentation d'un pan des collections du musée, avec diaporama
- apporte du matériel pour un atelier plastique sur le thème retenu
- anime cet atelier
- durée totale de 2 heures

L'E.H.P.A.D. Anna Quinquaud se charge d'assister le service des publics du musée lors de son intervention. La médiatrice du musée devra toujours être accompagnée.

Fréquence : Les interventions du service des publics se font à la fréquence d'une intervention par semestre.

Prix : La Ville de Guéret accorde la gratuité pour la participation des résidents à la conférence et à l'atelier proposés par le service des publics. Le déplacement de la médiatrice est pris en charge par la ville.

Date :

Date :

Mme Marie-Françoise FOURNIER
Maire de Guéret

Directrice de l'E.H.P.A.D. Anna Quinquaud
et du Centre hospitalier de Guéret